

La peur d'embaucher : une réalité que l'on peut enrayer

Publié le 28 avril 2015

Les résultats du sondage OpinionWay pour le Medef* réalisé auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprise sont éloquentes. Ils démontrent que 70% des dirigeants ont peur d'embaucher. Ce sentiment monte à 75% chez les chefs d'entreprise qui n'ont aucun salarié.

Pour expliquer cette peur, ils avancent plusieurs raisons au premier rang desquelles, avec 31% de réponse, les rigidités des contrats et notamment les difficultés liées à leur rupture. Vient ensuite le coût du travail qui explique cette peur d'embaucher pour 22% des chefs d'entreprise interrogés. Et enfin, 20% avancent le manque de visibilité économique pour leur activité comme raison de cette peur d'embaucher.

A noter également que les freins à l'embauche sont également liés à la difficulté de trouver la bonne compétence.

Cela démontre qu'il est plus que temps d'engager une réforme ambitieuse du marché du travail en écoutant les professionnels de la création d'emplois que sont les employeurs. Car si la visibilité économique ne peut se modifier par de nouvelles règles, les rigidités du marché du travail et tout particulièrement de la rupture des contrats de travail peuvent se régler rapidement par la simplification du code du travail et par exemple le plafonnement des indemnités aux prud'hommes.

Pour Pierre Gattaz, président du Medef, « *les chefs d'entreprise doivent pouvoir embaucher sans avoir peur. Cela permettra d'ailleurs de faire baisser la peur des salariés de se retrouver au chômage. Il y a urgence à agir pour que la timide reprise que l'on perçoit aujourd'hui se traduise par un regain de création d'emplois* »